qui l'aurait proposée sérieusement pour le *dictionnaire* : « Petit poisson rouge qui marche à reculons. » Un autre académicien aurait fait observer que l'écrevisse n'est pas un poisson, que cet animal n'est rouge que lorsqu'il est cuit et qu'il ne marche pas à reculons; mais qu'à cela près la définition était parfaitement exacte. L'anecdote suivante nous paraît plus authentique. Un jour, par une chaleur sénégalienne, tous les membres du bureau étaient à leur poste; il s'agissait d'établir une distinction entre *de suite* et *tout de suite*. Des avis différents partageaient la commission :

. . . . . . Chacun y parlait haut,
Et c'était justement la cour du roi Pétaud.

« Messieurs, s'écria Boisrobert, je propose une motion. La journée est superbe, nous passons notre temps à disputer comme des moines de Byzance; allons manger une douzaine d'huîtres aux *Vendanges de Bourgogne;* nous traiterons la question au dessert. — Bien dit, répond Chapelain; les huîtres éclaircissent les idées. Partons *tout de suite.* — C'est cela, dit Patru, *de suite.* » Et il ouvre la marche. Boisrobert, l'orateur ordinaire de la troupe, s'adressant à l'écaillère : « Veuillez, lui dit-il, nous ouvrir *de suite* six douzaines d'huîtres. — Oui, ajoute Conrart, et servez-les-nous *tout de suite.* — Mais, messieurs, répond l'écaillère, si vous voulez que j'ouvre vos huîtres *de suite*, il m'est impossible de vous les servir *tout de suite.* » Ce fut un trait de lumière pour nos académiciens. Le problème était résolu, et par qui? par une écaillère.

L'Académie, sentant elle-même les défauts de son *dictionnaire* et la nécessité de le mettre au niveau de la philologie moderne, a résolu de faire une œuvre nouvelle, qui ne fût pas une simple nomenclature de mots, souvent incomplète, et qui remontât aux sources de la langue; elle en a même publié un fascicule. Mais que d'épigrammes Boisrobert pourrait composer encore jusqu'à la complète exécution de ce travail!

Nous allons compléter cet article par une énumération des *dictionnaires* de tous genres qui ont été publiés depuis 1550; quant à ceux qui exigent un compte rendu spécial, le lecteur les trouvera à la suite.

Dictionnaire des huict langaiges : *grec, latin, flamang, françois, espagnol, italien, anglais et aleman*, fort utile et nécessaire pour tous studieux (Paris, 1550, in-16). Rare et assez curieux.

Dictionarium historico-geographico-poeticum, de Charles Stephens (Genève, 1566, in-4°). Cet ouvrage peut être regardé comme le premier des dictionnaires biographiques généraux.

Dictionnaire latin-portugais-japonais, composé et imprimé par le collége des jésuites d'Amacusa (1595, petit in-4°). Ce livre, fort rare, est imprimé sur papier du Japon.

Dictionnaire de onze langues, savoir : *anglaise, galloise, allemande, hollandaise, française, italienne, espagnole, portugaise, latine, grecque et hébraïque*, par Minsheu (Londres, 1617, in-fol.).

Dictionarium historicum, geographicum, poeticum, gentium, hominum, etc., de N. Lloyd (Oxford, 1670, 1re édit. in-fol.; Londres, 1686, 2e édit., fort augmentée).

Dictionnaire anglais, d'E. Cole (Londres, 1677, in-8°), expliquant les termes de théologie, d'économie domestique, de physique, de philosophie, de droit, de navigation, de mathématiques et autres arts et sciences.

Grand Dictionnaire historique, géographique, généalogique et poétique (Londres, 1694; 1727, 3e édit. refondue, 4 vol. in-fol.), fondé sur le plan du *Dictionnaire* de Moréri, paru en 1673.

Dictionnaire topographique, de Sharp (îles Britanniques et adjacentes, 2 vol. in-8°).

Dictionnaire trilingue ou **Thesaurus slavon, grec et latin**, disposé selon l'alphabet slavon, par Théodore Polycarpe (Moscou, 1704, in-4°).

Dictionnaire des arts et des sciences, de Owen (1754, 4 vol. in-8°).

Dictionnaire de la langue anglaise, par Latham, d'après celui de S. Johnson, revu par Todd (2 vol. in-4°, en cours de publication).

Dictionnaire biographique général anglais, par Heathcote et Nichols (1762, 1re édit., 11 vol. in-8°; 1784, 2e édit., 12 vol.; 1798, 3e édit., 15 vol.). C'est le même dictionnaire, sans goût et sans autorité, que celui de Chalmers, qui donna son nom à la 4e édition (1812-1817, 32 vol. in-8°).

Dictionnaire complet des arts et des sciences, par Croker, Williams et Clark (1766, 3 vol. in-fol.).

Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque, par un religieux bénédictin, D. François (Bouillon, 1777, in-4°).

Dictionarium polygraphicum ou *Corps entier des arts régulièrement traités*, en anglais (Londres, 1735, 2 vol. in-8°).

Dictionnaire malabare-anglais, par les missionnaires anglais de Madras, Fabricius et Breithaupt (Wepery, près de Madras, 1779, in-4°), complété par le *Dictionnaire anglais-malabare* (1786).

Dictionnaire anglais technologique et scientifique, par Ogilvie (Londres et Edimbourg, 2 vol. illustrés gr. in-8°), ouvrage adapté à l'état présent de la littérature, de la science et des arts, avec supplément (1 vol. gr. in-8°).

Dictionnaire polyglotte (Saint-Pétersbourg, 1785, 3 vol. in-4°). Les mots et les phrases y sont donnés en français, en allemand, en russe et en latin.

Dictionnaire des cérémonies religieuses des nations orientales, avec des observations historiques et critiques, etc., par Gladwin (Mackay, 1787, in-4°).

Dictionnaire de l'Académie russe (Saint-Pétersbourg, 1789-1794, 1re édit., 6 vol. in-4°; 1806-1823, 2e édit., 6 vol. in-4°). L'ouvrage entier, en langue russe, contient 8,000 pages. Dans la première édition, les mots sont rangés par ordre étymologique; l'ordre alphabétique a été suivi dans la seconde.

Dictionnaire de géographie, de statistique et d'histoire, par Mac-Culloch (nouv. édit. avec supplém., 2 vol. in-8°). Cet ouvrage est fort répandu.

Dictionnaire biographique général, de Aikin et Enfield (1799-1815, 10 vol. in-4°). Mince valeur.

Dictionnaire géographique-historique de l'Espagne, par l'Académie royale d'histoire (Madrid, 1802, 2 vol. gr. in-4°). Première section, contenant la Navarre, la Biscaye et les provinces d'Alava et de Guipuzcoa. La suite n'a pas paru.

Dictionnaire des arts et des sciences, de Hall (1802, 3 vol. in-fol.).

Dictionnaire bibliographique *des livres les plus curieux et les plus utiles, latins, grecs, hébreux, arabes et orientaux*, par le docteur Adam Clarke (1803, 6 vol. in-12); plus un supplément contenant le compte rendu des traductions anglaises des auteurs classiques et des théologiens, publié sous le titre de *Mélanges bibliographiques* (1806, 2 vol. in-12).

Dictionnaire bibliographique choisi du xve siècle, par S. Santander (1805, 3 vol. in-8°).

Dictionnaire étymologique de la langue écossaise, par Jamieson (Edimbourg, 1808, 2 vol. in-4°).

Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens, publié par Chauneton et Mérat (Paris, 1812-1822, 60 vol. in-8°).

Dictionnaire technologique, de Crabb (1823, 2 vol. in-4°; 1859, nouv. édit.).

Dictionnaire complet françois et russe-françois, composé d'après celui de l'Académie française (Saint-Pétersbourg, 1824, 3e édit., 4 vol. in-8°).

Dictionnaire nautique, par Young (1 gr. vol. in-8°).

Dictionnaire persan, interprété en arménien (Constantinople, 1826, in-fol.).

Dictionnaire arabe-turc, par Achteri Kebir (Constantinople, 1827, in-fol.). Imprimé pendant le ramadan de l'année de l'hégire 1242, sous la direction d'Ibrahim Saïd, ce dictionnaire contient près de 60,000 articles. (*Journal de la littérature étrangère.*)

Dictionnaire scot-celtique ou *de la langue gaélique*, par la Société d'Ecosse (Edimbourg, 1828, 2 vol. in-4°). Il y a des listes de mots gaéliques traduits en latin et en anglais, et réciproquement.

Dictionnaire des sciences naturelles, traduit du français, avec additions et corrections (Florence, 1830-1851, 26 vol. in-8°).

Dictionnaire d'architecture et d'archéologie, par Britton (Londres, 1838, 1 vol. in-8°).

Dictionnaire français-italien et italien-français, par Barberi, continué et terminé par Basti et Cirati (Paris, 1838-1839, 2 vol. gr. in-4°).

Dictionnaire géographique universel, par une société de géographes (Bruxelles, 1839, 13 vol. in-8°).

Dictionnaire des arts, des manufactures et des mines, de Ure; 5e édit., refondue et augmentée par R. Hunt, archiviste de l'Ecole des mines, et autres (3 vol. in-8°).

Dictionnaire de chimie et des sciences accessoires, d'après celui de Ure, par Watts (3 vol., en cours de publication). Ouvrage de mérite.

Dictionnaire bibliographique, de Rose (1848, 2e édit., 12 vol. in-8°). Utile et quelquefois cité.

Dictionnaire phraséologique, en français et en anglais, par Tarves (1850).

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par Smith; ouvrage auquel font suite deux autres livres du même auteur : *Dictionnaire de biographie et de mythologie grecque et romaine, Dictionnaire de géographie grecque et romaine;* en tout, 6 gros volumes in-8°, illustrés d'après les monuments grecs et romains (Londres, 1850-1857). Ces trois grands ouvrages ont été réduits dans un *Dictionnaire classique de mythologie, de biographie et de géographie* (Londres, 1858, 1 vol. gr. in-8°).

Dictionnaire pratique, théorique et historique du commerce et de la navigation, par Mac-Culloch (1854; 1856, nouv. édit.). Cet ouvrage est fort répandu.

Dictionnaire des dates *et d'information universelle*, quant à toutes les époques et toutes les nations; événements remarquables anciens et modernes, législation et gouvernement, progrès des arts et des inventions, etc., depuis l'ère la plus reculée jusqu'au temps actuel (Londres, 1855, 1 vol. in-8°).

Dictionnaire général des peintres, de Pilkington (Londres, 1857). Il donne la biographie et la mention des œuvres des maîtres les plus éminents de la peinture, depuis la renaissance de cet art et Cimabue (1520) jusqu'à l'époque présente. Une introduction de M. A. Cunningham précède cet ouvrage.

Dictionnaire biographique et critique des peintres et des graveurs, par Bryan (Londres, 1858, 1 vol. gr. in-8°).

Dictionnaire de la photographie, par Sutton (1858, 1 vol. in-8°).

Dictionnaire critique de la littérature anglaise et des auteurs anglais et américains vivants et décédés, par Allibone (1859, t. Ier). Il n'est bibliographique qu'en partie, puisqu'il contient plus de 30,000 notices biographiques ou critiques. Il est complété par 40 index de matières, utiles pour les bibliographes. Ouvrage d'un mérite réel.

Dictionnaire d'architecture, de l'Institut royal des architectes (Londres, 1859 et suiv., in-fol.).

Dictionnaire arabe-français, par M. Kazimirski de Biberstein (Paris, 1861, 2 vol. in-8°). Ce dictionnaire est fondé sur le *Kamous*, avec addition de termes tirés des lectures de l'auteur et d'un certain nombre de significations plus modernes empruntées aux *Mille et une nuits.* C'est un travail fait avec beaucoup de soin, qui a occupé M. Kazimirski pendant un grand nombre d'années.

Dictionnaire arménien-français, par Ambroise Calfa (Paris, 1861, 1 fort vol. in-12). En publiant cet ouvrage, M. Ambroise Calfa a voulu doter sa nation et les orientalistes d'un dictionnaire complet arménien-français, qui pût mettre tout le monde à portée d'étudier sans trop de difficultés les termes de l'idiome arménien. Un lexique bien incomplet, celui du P. Aucher, était le seul secours que les arménistes eussent à leur disposition, car beaucoup d'entre eux n'étaient pas à même de se servir du grand dictionnaire en langue arménienne publié par les Pères mékhitaristes de Venise. C'est donc un service immense que M. Calfa a rendu à l'orientalisme en publiant son dictionnaire; il a pu grouper dans un volume de format commode tous les mots de la langue arménienne littérale et vulgaire, les arménismes et même les gallicismes, et offrir ainsi un livre où il a, pour ainsi dire, atteint la perfection. Les termes qui exigent des développements ont été étudiés et analysés avec soin, et de nombreux exemples ont été cités à l'appui des interprétations différentes de chacune des expressions usitées dans le langage.

Dictionnaire de métallurgie, de Percy (Londres, 1862, 1 vol. in-8°; traduit en français).

Dictionnaire de géographie, par A. K. Johnston (1863, 2e édit., in-8°). Ouvrage descriptif, physique, statistique et historique.

Dictionnaire des termes d'art, ouvrage rédigé et illustré par Fairholt (1864, 1 vol. in-8°).

Dictionnaire de science, de littérature et d'art, par W. T. Brande (1864, 4e édit., in-8°). Il comprend l'histoire, la description et les principes scientifiques de chaque branche des connaissances humaines. L'auteur est un des savants les plus distingués de l'Angleterre.

Dictionnaire de médecine pratique, par le docteur Copland (4 vol. in-8°). Cet ouvrage, récemment terminé, comprend la pathologie générale et le traitement des maladies, ainsi que des affections spéciales qui résultent du climat, du sexe, de l'âge. Ce dictionnaire a été contrefait en Amérique.

Dictionnaire des antiquités romaines et grecques, par Antony Rich (1 vol. in-8°); ouvrage illustré, traduit en français et publié par MM. Firmin Didot.

Dictionnaire analytique de la langue anglaise, par Booth. C'est l'exemple le plus heureux de la manière d'expliquer les mots suivant leurs étymologies ou leurs affinités. Ce dictionnaire peut se lire d'un bout à l'autre, l'agréable y étant réuni à l'utile.

Dictionnaire languedocien-français, par l'abbé de Sauvages. Cet ouvrage est un des meilleurs dictionnaires que possèdent nos patois. Il fut publié d'abord en un seul volume in-8° et parut à Nîmes en 1753; la seconde édition, formant deux volumes in-8°, parut en 1785, et depuis la mort de l'auteur une troisième édition fut publiée à Alais, en 1820 et 1821, sous la direction de son neveu M. Dhombre-Firmas, qui y a inséré des additions et des corrections utiles et importantes.

Le *Dictionnaire languedocien* de l'abbé de Sauvages, suivi d'un recueil de proverbes, de maximes et de dictons, est enrichi, et c'est ce qui en fait le mérite, de notes critiques, historiques, grammaticales, et d'observations d'histoire naturelle; il est aussi accompagné d'une excellente dissertation sur la prononciation et la prosodie languedociennes. Ce n'est point, à proprement parler, un dictionnaire complet de tous les termes languedociens, qui changent souvent à l'infini d'un village à l'autre; l'abbé de Sauvages s'est surtout appliqué à y rassembler les termes qui n'ont que peu ou point d'analogie avec les mots français correspondants et qui en diffèrent autrement que par l'orthographe ou la terminaison; l'abbé de Sauvages y a joint un grand nombre de termes du vieux languedocien qu'on trouve dans d'anciens titres ou qui ne sont en usage que chez l'habitant des campagnes éloignées des villes. « Le vieux langage, dit-il dans son discours préliminaire, s'y est mieux conservé dans sa pureté, et il est moins mêlé de mots français déguisés ou corrompus. »

Cet ouvrage témoigne de longues et laborieuses recherches; l'abbé de Sauvages n'a réellement rien négligé pour étudier à fond les patois de son pays; il poussait la précaution jusqu'à choisir toujours ses servantes dans les villages des Cévennes où la tradition du vieux langage s'était le mieux conservée; aussi aurait-on pu appliquer à l'auteur du *Dictionnaire languedocien* ce vers connu :

Molière avec succès consultait sa servante.

Dictionnaire de la noblesse, par Aubert de La Chesnaye des Bois. Malgré les erreurs dont il fourmille, cet ouvrage est tellement recherché aujourd'hui et a si longtemps joui d'un crédit immérité, que nous ne pouvons nous dispenser d'y consacrer quelques lignes. Il se compose de quinze volumes in-4° et parut à Paris de 1770 à 1786. « La plupart des généalogies composant cette lourde et volumineuse compilation ont été produites par les intéressés, dit M. Joannis-Guigard, et il en est bien peu que La Chesnaye des Bois ait rédigées lui-même. Dénué de critique et de scrupule, ce capucin besoigneux prenait tout ce qui pouvait grossir la matière de son livre. » C'est ainsi que l'on y voit figurer la généalogie d'Haudicquier de Blancourt, dont la famille fut déclarée roturière lors du procès de cet indigne faussaire, qui, non content de vendre des titres faux qu'il fabriquait, s'était fait à lui-même une généalogie de fantaisie. Aujourd'hui le prix du *Dictionnaire de la noblesse* est fort élevé. A la vente de la bibliothèque de M. Solar, un exemplaire a été vendu 1,815 fr., preuve évidente de sa rareté.

Dictionnaire latin-italien (*Totius latinitatis Lexicon*), par Facciolati et Forcellini (1771, 4 vol. in-fol.). Ce vaste et beau monument jouit encore d'une réputation méritée. Chaque mot latin est rendu en italien et accompagné du mot grec qui y correspond. Le sens et les diverses acceptions de tous les mots, au propre et au figuré, sont démontrés par de nombreux exemples qui supposent dans l'auteur, remarque Ginguené, non-seulement une vaste lecture, une notion suffisante de tous les arts et de toutes les sciences sur lesquels les Latins ont écrit, une connaissance parfaite de leur religion, de leurs usages, de leurs lois, de leur géographie, de leur histoire, mais encore une critique sûre et l'art difficile d'expliquer et de résoudre en peu de mots les obscurités, les contradictions, les difficultés de toute espèce que présentent les auteurs, les médailles antiques et les inscriptions. Cet immense travail a absorbé presque toute la vie de Forcellini.

Dictionnaire de théologie, par l'abbé Bergier (3 vol. in-4°; réimprimé en 8 vol. in-8°). Ce dictionnaire, publié en 1788, faisait primitivement partie de l'*Encyclopédie.* Il a été composé avec les livres les plus estimés, sur des documents authentiques. Il a été soigneusement revu, quant à l'orthodoxie catholique, avant d'être publié à part. L'introduction qui le précède examine le dessein de la Providence dans l'établissement de la religion, dans l'origine et les progrès de l'incrédulité. Vient ensuite un plan de la théologie, des aperçus sur la morale chrétienne, sur le culte, sur la discipline du christianisme. Ce livre est devenu classique pour les élèves en théologie.

Dictionnaire des termes de la Révolution, ouvrage de l'abbé Buée, publié sous le voile de l'anonyme en 1792. Ce livre n'est pas, comme le titre pourrait le faire croire, un catalogue détaillé des termes mis en usage par la Révolution : c'est la réunion arbitraire et fantaisiste d'un nombre très-restreint de mots que l'auteur a choisis dans le but d'attaquer le nouvel ordre de choses. Il ne s'en cache pas, du reste, dans sa préface : « Ce dictionnaire, dit-il, est une attaque contre la constitution de 1791. Définir des termes, éclaircir des idées, et surtout prouver que, *point de mœurs, point de liberté*, et *point de religion, point de mœurs:* tel est le dessein de l'auteur. Comme un tel dessein ne pouvait manquer d'être pris pour un projet formel de contre-révolution, l'auteur a cru qu'il était prudent de garder l'anonyme. » Débarrassé ainsi de toute crainte personnelle, l'abbé Buée peut à son aise se moquer, insulter, se récrier contre les idées qui blessent ses opinions, et il ne s'en fait pas faute dans le cours de son ouvrage. Il sera plus facile d'apprécier l'esprit de ce dictionnaire par quelques citations :

« *Aristocratie.* Arrangement de syllabes qui (ô prodige de l'art cabalistique!) produit les plus étranges effets sur l'animal appelé démocrate. Je ne croyais pas à la cabale; mais, depuis la Révolution, je ne sais plus qu'en penser. En effet, qu'est-ce qui l'a produite,

cette Révolution? Ne sont-ce pas les arrangements de syllabes qu'offrent les mots *aristocrate, liberté, égalité?*

» *Démocrate* ou *démagogue.* Je dirais bien ce que c'est; mais je prie qu'on ne me le demande pas. Comme, dans le nouveau régime, chacun a la liberté de me pendre; que je n'ai pour m'en défendre que les phrases des pouvoirs constitués; que le secours sur lequel je puis compter ne pourrait venir que quand je serais pendu, je ne veux pas, si je viens à être connu, servir de passe-temps à un démocrate, et être pendu pour une définition.

» *Patriote.* Animal bipède qui fait peur aux honnêtes gens timides, et qui a peur des honnêtes gens courageux. »

Quelques critiques ont prétendu que, si l'abbé Buée avait écrit son dictionnaire en 1792, le courage lui avait manqué pour le publier pendant la Révolution, et qu'il ne s'était décidé à le livrer au public qu'à l'époque de la Restauration, en 1821. On est tenté de se ranger à cette opinion en voyant la persistance que l'auteur met, dans sa préface de 1821, à prouver que son ouvrage avait déjà paru. « Ce dictionnaire, dit-il, semble si bien fait pour les circonstances actuelles, que la première idée qui viendra au lecteur sera de regarder la date de janvier 1792 comme une fiction; mais il m'en reste encore un exemplaire, et M. Chapellier, notaire, qui en a vu un semblable dans le temps de sa publication, est prêt à certifier l'authenticité de cette date. » Quoi qu'il en soit de la date de sa publication, ce livre est un pamphlet rempli de grossières injures. Il n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, et on le trouve difficilement.

Dictionnaire de Nysten, dont le titre complet est *Nouveau dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire.* Publié pour la première fois en 1806 par Capuron, puis en 1810 par Capuron et Nysten, ce dictionnaire fut refondu entièrement en 1814 par Nysten seul, et il a conservé depuis cette époque le nom du savant qui avait imprimé à ce livre le cachet de sa profonde et laborieuse érudition. Les éditions suivantes, publiées en 1824, 1833, 1835, 1839, 1841 et 1845, ont été constamment tenues au courant du progrès des sciences médicales par Bricheteau, O. Henry, J. Briand et Jourdan. J.-B. Baillère en fut constamment éditeur.

En 1855, MM. Littré et Robin publièrent une édition complétement refondue et dans la préface de laquelle on lit ces lignes : « Indépendamment de la refonte générale à laquelle MM. Littré et Robin ont soumis l'œuvre de leurs devanciers, trois points ont appelé leur attention : la lexicographie, le système scientifique et les notions nouvelles.

» La langue médicale, qui dans sa composition première est presque toute grecque, n'a cessé, suivant les besoins d'un néologisme inévitable, de recourir à cette source. Mais, en bien des circonstances, ce néologisme s'est fourvoyé, tantôt formant des mots qui violent les lois de l'analogie, tantôt adoptant une orthographe incorrecte. Tout corriger serait impossible, surtout en une première tentative, car l'usage, même vicieux, par cela seul qu'il est usage, impose de grands ménagements. Toutefois des corrections ont été introduites, des analogies étymologiques ou grammaticales ont été rétablies, et cet essai, s'il a quelque succès, pourra servir à aller plus loin dans cette voie. Le bon langage et l'orthographe correcte sont en tout état de cause d'utiles auxiliaires de la pensée.

» Dans un dictionnaire qui, assujetti à l'ordre alphabétique, ne procède que par fragments isolés, il est difficile, mais fort important, d'avoir une philosophie qui, par un lien secret, réunisse les parties éparses. Grâce à la notion qui, de la pathologie, fait un cas particulier de la biologie; grâce à la notion d'un ordre encore plus élevé qui, rangeant les sciences abstraites suivant une hiérarchie ascendante de complications (mathématiques, mécanique, astronomie, physique, chimie, biologie et histoire ou science sociale), donne l'enchaînement du savoir humain, il a été possible d'établir une unité réelle et profonde dans l'œuvre entière et d'éviter le double écueil, soit d'admettre implicitement des principes qui émanent de systèmes différents et se contredisent, soit de renoncer misérablement à toute idée générale, à toute doctrine supérieure.

» L'anatomie générale, normale et morbide, la physiologie générale et la pathologie générale se sont enrichies dans ces dernières années de notions nombreuses et importantes qui, en raison de leur nouveauté, sont encore peu répandues. C'est pour cela qu'une place considérable leur a été accordée. C'est pour cela aussi qu'on n'a pas oublié dans cette révision le microscope et ses applications fécondes, et pourtant controversées. Elles ont dû être l'objet d'une critique judicieuse.

» L'ouvrage est suivi de six glossaires, latin, grec, allemand, anglais, italien et espagnol. Ils contiennent les mots principaux de la langue médicale dans chacun de ces idiomes. »

Cet ouvrage eut un succès considérable du jour où les additions et remaniements de Littré et Robin en eurent fait le résumé substantiel, exact et lumineux des connaissances biologiques. Il devint le manuel des étudiants en médecine, des médecins, et souvent aussi des gens du monde soucieux d'acquérir une notion satisfaisante des choses de la santé et de la maladie. La philosophie qu'y introduisirent Littré et Robin fut la philosophie d'Auguste Comte, c'est-à-dire la philosophie positive qui coordonne et systématise les faits démontrés, rejette toute métaphysique comme toute théologie, et voit la réalité telle qu'elle est. Capuron et Nysten avaient fait un livre plus ou moins d'accord avec les systèmes spiritualistes de l'Université. Robin et Littré en firent un livre conforme à la science la plus austère et la plus émancipée. Il n'en fallut pas davantage pour susciter à cet ouvrage populaire des embarras de toute sorte. L'évêque Dupanloup, des médecins catholiques, etc., le dénoncèrent comme un livre impie et immoral. Il fut représenté en plein sénat comme un code d'athéisme et de matérialisme. La veuve de Nysten obtint même de la justice que le nom de son mari disparaîtrait du titre, ne voulant pas déshonorer sa mémoire en le laissant subsister dans la compagnie de deux noms comme ceux de MM. Littré et Robin. *Et nunc erudimini.*

Dictionnaire critique, etc., des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés, par Gabriel Peignot (1806, 2 vol. in-8°). C'est l'histoire de la pensée humaine et des arrêts de l'intolérance et du fanatisme cassés par la postérité. Peignot donne aussi à son livre le titre de *Bücher bibliographique.* Cet ouvrage curieux obtint le succès qu'il méritait. Il y a, à la fin du second volume, une table générale des noms propres, des ouvrages et des matières contenus dans le dictionnaire. On y voit les noms de Fénelon, de Galilée, de Pasquier, de Grégoire, etc. On a publié, en 1827, un petit volume qui peut faire suite à celui de Peignot : *Catalogue des ouvrages condamnés depuis* 1814 *jusqu'à ce jour* (1er septembre 1827), *suivi du texte des arrêts et jugements insérés au* Moniteur.

Dictionnaire de la langue polonaise (titre en polonais : *Slownik jezika polskiego*), par Samuel-Théophile Linde (Varsovie, 1807-1814, 6 vol. in-4°; nouvelle édition, Lemberg, 1854-1861). Cet ouvrage est un des travaux lexicographiques les plus remarquables de notre siècle; il remplit environ cinq mille pages in-4°, imprimées en caractères très-fins; chaque mot est accompagné d'une explication, en polonais et en allemand, des mots dérivés de la même racine dans les autres langues slaves, et d'exemples empruntés aux meilleurs écrivains polonais. Pour réunir ces exemples, l'auteur, qui travailla vingt-deux ans à son livre, lut six ou sept cents des ouvrages les plus remarquables de la littérature polonaise, ouvrages dont il a donné la liste après sa préface.

Le dictionnaire de Linde peut être regardé comme le monument de la lexicographie slave; il a servi de base à tous ceux qui ont été faits depuis, et, quoiqu'il ne soit pas exempt des défauts inhérents à une œuvre aussi colossale, il n'a encore été surpassé par aucun autre. Il fut imprimé dans la maison même de l'auteur, et, quoiqu'on traversât alors la période la plus agitée des guerres de l'Empire, l'imprimerie fut toujours respectée par les différentes armées qui passèrent à Varsovie. Linde reçut même des subventions des gouvernements prussien, autrichien et russe, et plusieurs seigneurs polonais voulurent contribuer de leurs deniers à l'édification de cette œuvre, qui intéressait tous les peuples slaves. Un jour même, où tout travail était suspendu, à cause du manque absolu d'argent, le comte Zamoyski vendit son cheval favori et en envoya le prix à l'éditeur désespéré.

Dictionnaire sanscrit et anglais, par Wilson (Calcutta, 1812; 2e édit., Calcutta, 1832, 1 vol. gr. in-4°). Lord Wellesley, gouverneur général de l'Inde anglaise, avait fait entreprendre par les brahmanes du collége du Fort-William une compilation où devaient être fondus tous les lexiques sanscrits. Quoique le savant Colebrooke eût en partie dirigé les recherches, ce travail était insuffisant à bien des égards, car il était conçu suivant les principes de grammaire sanscrite adoptés par l'école bengalaise, qui s'en tenait uniquement à l'ouvrage de Panini, grammairien très-ancien dont le livre forme la base des recherches grammaticales et la règle du langage, même au temps actuel, et jouit au Bengale d'une grande célébrité. Wilson, après avoir traduit en anglais l'œuvre de Colebrooke pour son usage personnel, résolut de le refaire entièrement. Il y employa six années, et, en 1819, il publia à Calcutta la première édition de son dictionnaire, qui devait faire époque dans l'histoire des lettres indiennes. C'était le premier travail de ce genre, et il faudra toujours reconnaître à Wilson l'honneur d'avoir ouvert la voie et d'avoir rendu les études sanscrites accessibles à tous. Il venait de mettre aux mains des savants un instrument admirable, bien qu'il fût encore assez défectueux. La première édition, en effet, était basée sur les vocabulaires indigènes, et participait des avantages et des inconvénients des matériaux de ce genre. La deuxième édition contient une proportion de mots tirés directement de la littérature sanscrite, et en bien plus grand nombre que dans la première édition. Depuis quarante ans, l'étude du sanscrit s'est singulièrement développée, et des matériaux considérables sont réunis pour augmenter les richesses du dictionnaire de Wilson. On en préparait un troisième et radical remaniement sous les yeux mêmes de Wilson, quand la mort surprit le savant orientaliste, le 8 mai 1860. Cette troisième édition, confiée aux soins du savant Goldslücker, n'a pas encore paru, que nous sachions.

Dictionnaire de la langue chinoise, par R. Morrison (*A dictionary of the chinese language*, Macao, 1815-1823, 6 vol. in-4°). Ce dictionnaire est divisé en trois parties qui parurent de 1815 à 1823 (6 vol. d'environ 900 pages chacun). La première renferme les mots chinois et anglais par clefs; la seconde, les mots chinois et anglais par ordre alphabétique; la troisième forme un dictionnaire anglo-chinois. Cet ouvrage capital et jusqu'ici sans rival a été exécuté aux dépens de la Compagnie des Indes, qui n'y a pas dépensé moins de 300,000 fr. Plus d'une fois elle menaça d'abandonner l'entreprise, dédiée par Morrison à ses directeurs; cependant elle termina cette publication considérable et, suivant son habitude, elle ne prit pour elle que cent exemplaires, abandonnant le reste des volumes à l'auteur, qui put les donner ou les vendre à son profit.

L'ouvrage est précédé d'une introduction où M. Morrison expose d'abord les principes et les singularités de l'écriture chinoise; il y trace aussi d'une manière succincte l'histoire des différentes écritures qui ont été en usage en Chine et la manière dont les caractères se sont formés. Il a également rassemblé dans cette intéressante préface des notions curieuses sur la prononciation et les divisions que les grammairiens ont établies, sur les quatre tons, les trente-six consonnes auxquelles il reconnaît une origine indienne, qu'il veut aussi tirer du sanscrit. M. Morrison, continuant d'esquisser rapidement l'histoire de la langue, fait en peu de mots celle des ouvrages où elle est exposée, c'est-à-dire qu'il nomme les principaux auteurs des dictionnaires, car, en ce qui concerne les grammairiens, les Chinois n'en ont aucun; il fait connaître aussi par une simple mention l'époque des principales inventions qui ont pu influer en Chine sur l'art d'écrire : le papier, l'imprimerie, etc.

La première partie devait, dans le plan primitif, avoir pour base le grand dictionnaire impérial, publié sous le nom de *Khang-Hi;* les quarante mille caractères environ que contient cet excellent ouvrage devaient y trouver place, avec l'indication de toutes leurs acceptions, des expressions composées qu'on en forme, et des principales autorités qu'on peut invoquer à l'appui des unes et des autres. Non content de prendre pour base de son travail un des recueils les plus considérables que les Chinois aient rédigés sur leur propre littérature, le zélé traducteur voulait encore dépouiller un grand nombre d'autres lexiques originaux ou composés par nos missionnaires catholiques, et enrichir le vaste fonds d'expressions du style littéraire qu'il y aurait trouvées, d'une foule d'additions utiles pour la connaissance de la langue commune et du style vulgaire. C'est d'après ce système que fut rédigée, en effet, l'explication des dérivés des quarante premières clefs qui composent le premier volume, et, bien qu'un grand nombre d'omissions s'y fissent remarquer, surtout en ce qui concernait la langue oratoire et poétique, le style familier, les expressions proverbiales et les nomenclatures techniques ou scientifiques, M. Morrison paraissait si peu disposé à restreindre son plan, qu'on l'aurait cru plutôt porté à l'étendre outre mesure. Effectivement, les dernières clefs de son premier volume offraient un si grand nombre d'articles d'une étendue considérable, tant de citations textuelles en vers et en prose, tant d'extraits curieux pour l'histoire et la connaissance des mœurs, mais étrangers à la littérature, qu'on était tenté de supposer qu'au lieu d'un simple dictionnaire de la langue c'était un trésor ou un magasin d'anecdotes biographiques, de morceaux de poésie et de traits d'histoire, que l'auteur avait l'intention de publier. Mais cette surabondance disparut complétement dans les deux derniers volumes, où elle fit place à un excès tout contraire. Ces deux volumes, en effet, contiennent chacun deux fois autant de clefs que le premier, et, d'après la supputation approximative de leurs dérivés, quatre ou cinq fois autant de caractères. Mais, pour les y faire entrer, il a fallu renoncer à suivre dans les explications le dictionnaire de *Khang-Hi*, supprimer toute définition, toute citation textuelle, tout développement. On n'y trouve nulle explication d'usages, d'allusions; nul renseignement littéraire, scientifique, philosophique. Un mot ou deux, quelquefois une ligne, rarement quatre ou cinq, d'explication anglaise, voilà ce qu'on lit à côté de la grande majorité des caractères; tous les dérivés des différents radicaux, même des plus importants, sont réduits à une sèche et stérile nomenclature privée de tout intérêt et presque entièrement dépourvue d'utilité, car, ainsi que le remarque M. Abel Rémusat, qui a vivement critiqué ce changement de plan, sans doute imposé à Morrison par la nécessité de mesurer les dimensions de son travail aux ressources allouées par la Compagnie des Indes, la difficulté de la langue chinoise consiste beaucoup moins dans ces milliers de caractères, la plupart synonymes les uns des autres ou à peu près inusités, dont le moindre écolier peut trouver le sens isolé en s'aidant d'un dictionnaire tout chinois, que dans ces acceptions modifiées et ces sens de composition qu'un petit nombre de caractères peuvent prendre en s'unissant les uns avec les autres, et dont bien souvent on ne saurait deviner la valeur d'après celle des monosyllabes qui les constituent. Aussi, c'est dans la multiplicité des expressions de cette nature qui y sont interprétées que réside la valeur d'un dictionnaire chinois, et non dans le nombre plus ou moins considérable des caractères qu'on y a rassemblés.

La seconde partie comprend les caractères du grand dictionnaire de *Khang-Hi*, rangés suivant l'ordre alphabétique des prononciations. La nature de la langue chinoise rend en effet indispensable l'usage de ce second dictionnaire; car, s'il faut qu'on puisse trouver à volonté la prononciation et la signification qui sont attachées à un signe inconnu qu'on rencontre dans un livre, et si, pour cet objet, les caractères doivent être disposés dans l'ordre des radicaux qu'ils renferment, il faut aussi qu'on puisse retrouver, quand cela est nécessaire, le signe écrit qui correspond à tel mot chinois qu'on se rappelle, et c'est à quoi servent les dictionnaires où les caractères sont classés suivant les prononciations. Ils sont surtout utiles aux Chinois qui savent parler leur langue, et qui ont plus souvent besoin de chercher les signes des mots que les mots qui sont l'expression des signes. Dans ce second dictionnaire, M. Morrison a également adopté un système de rédaction plus concis que celui qu'il avait suivi dans le premier volume de son dictionnaire analytique. Au lieu de prendre pour guides les rédacteurs du dictionnaire de *Khang-Hi* dans les nombreux emprunts qu'ils font aux auteurs classiques, et de rassembler comme eux de longs passages de prose et de vers pour mieux faire ressortir le sens d'une expression, il se borne ici à réunir les différentes formes dont chaque caractère est susceptible, et les différentes acceptions qu'il peut prendre, soit quand on l'emploie isolément, soit quand on le fait entrer dans les expressions composées. M. Morrison a pris pour base de ce travail un dictionnaire chinois intitulé : *Ou-tchhe-yun-fou*, dont un écrivain nommé Tchhin avait passé toute sa vie à recueillir les matériaux. Cet ouvrage, perfectionné et complété par un disciple de Tchhin, servit plus tard de base au dictionnaire spécial de *Khang-Hi.* M. Morrison accompagne son dictionnaire chinois alphabétique d'une table des caractères qui y sont expliqués, arrangée suivant l'ordre des clefs, et il y a joint trois autres tables, dont la dernière est intitulée : *Table synoptique des formes variées des caractères chinois.* L'auteur y a réuni les formes communes, cursives et antiques des principaux caractères expliqués dans son dictionnaire. M. Morrison a publié aussi dans cette partie un catalogue des noms chinois des étoiles et des constellations, composé par M. Reeves.

La troisième partie, qui a paru en un volume, contient un dictionnaire anglo-chinois; on y trouve six ou sept mille mots anglais, sans compter les expressions composées qui se trouvent rangées dans les articles principaux. Un morceau assez curieux a été mis par M. Morrison à la tête de son volume; c'est une explication en chinois du système alphabétique des Européens sous ce titre : *Petite introduction à la connaissance des lettres du royaume d'Angleterre.*

Les six volumes qui composent l'ouvrage de Morrison, qui, malgré ses défauts, n'en a pas moins une importance capitale, sont tous imprimés avec un grand luxe et une grande élégance.

Dictionnaire celto-breton ou breton-français, par Le Gonidec (Angoulême, 1821, 1 vol. in-4°; 2e édit., Saint-Brieuc, 1850, 1 vol. in-4°). On peut regarder ce dictionnaire comme un chef-d'œuvre de méthode; c'est un triage complet des précédents vocabulaires et glossaires, exécuté avec la critique la plus prudente et la plus sûre. « Ce livre, dit M. Hersart de La Villemarqué, est un répertoire des mots de la langue bretonne telle qu'elle se révèle dans les auteurs anciens et modernes, et telle que la parlent aujourd'hui les paysans armoricains; on les y trouve rangés par ordre alphabétique avec leur véritable orthographe, à la fois nationale et logique, qui peint pour ainsi dire aux yeux la manière de les prononcer; avec le genre qui leur convient, avec leurs différentes significations, leurs acceptions différentes, une riche moisson d'explications et d'exemples, et souvent des remarques très-judicieuses... Comme le dialecte léonnais est pour les Bretons la langue générale ou commune, de même que l'attique l'était pour les Grecs, que le saxon l'est en Allemagne et le toscan en Italie, et qu'il a l'avantage d'être entendu dans toute la basse Bretagne, Le Gonidec s'y est arrêté de préférence; toutefois, lorsque le même mot se présente avec quelques modifications, ou qu'il est différent dans les autres dialectes, il le donne aussi d'après eux; il a soin encore, lorsqu'une expression qui n'existe pas en Léon est usitée ailleurs, d'indiquer à quel dialecte elle appartient plus particulièrement. Quant aux mots sans famille dans la langue bretonne, et empruntés aux idiomes étrangers, il n'a pas cru devoir les exclure du vo-

soin de M. Quicherat a été de chercher et de trouver ce qui, dans le latin réel des auteurs et des inscriptions, correspond au français écrit ou parlé, et de ne donner jamais pour équivalent d'un texte français qu'un texte latin autorisé. Il a compulsé Salluste, César, Tite-Live, Tacite, Virgile, tous les écrivains classiques, les écrits techniques où l'on parle de médecine, d'agriculture, d'architecture, d'arpentage, les textes officiels des inscriptions où se trouvent des décrets, des offrandes, des dédicaces, des épîtres; il a retourné tout cela du côté du français et il a recueilli ainsi une vaste provision de phrases françaises, toutes prêtes à recevoir le vêtement latin, et de phrases latines qui furent réellement dans la bouche ou sous la plume d'écrivains corrects. Il ne s'est pas contenté de puiser dans ce qu'on nomme l'époque classique; outre la latinité romaine, il a consulté avec fruit la latinité chrétienne, qui fleurit après elle, trop peu de temps, malheureusement : Lactance, Tertullien, saint Augustin, Salvien, et tant d'autres qui attaquèrent les vieilles croyances et prêchèrent des dogmes inconnus, si bien qu'un néologisme impérieux inclina le langage classique vers d'autres formes.

« La seulement, comme l'observe avec raison M. Littré, on trouve rendues par un vrai latin, puisque c'est celui d'hommes latins qui se virent obligés de parler de choses chrétiennes dans la langue de Cicéron, toutes ces idées qui sont aussi la propriété moderne, en tant que monde chrétien. » Le premier, M. Quicherat a puisé abondamment à cette source précédemment si peu devanciers avaient complétement négligée. Pour en donner quelques exemples, ils rendaient *hostie* par *orbiculus ex pane*, tandis qu'on a dans saint Augustin *corpus*, et, pour évangéliser, ils disaient *verbum Dei prædicare*, tandis que Jérôme et Arnobe ont dit *evangelizare*.

M. Quicherat a été plus loin; il a pensé que tant qu'on parle encore latin, lors même que l'on parlerait mal, il y a pour l'érudit de quoi noter et recueillir, et il s'est adressé à ce troisième degré de la latinité qui existe entre la chute de l'empire romain et l'extinction définitive de sa langue. Ce degré n'est pas sans importance pour le lexicographe, car il lui fournit le sens de nombre de traduire exactement certains termes qui se rencontrent dans les langues modernes. C'est seulement quand l'idiome latin n'est plus qu'une lettre écrite, une langue de cabinet, qu'il est défendu au lexicographe de lui demander des autorités et des exemples.

« A quiconque voudra écrire en latin, a dit M. Littré, le dictionnaire de M. Quicherat sera un répertoire rempli de textes assurés et d'exemples excellents, et, pour me servir d'un mot souvent employé et ici dûment appliqué, un véritable trésor de tout ce qui peut servir à rendre du français en latin. Si l'on traduit, on y trouvera les principales locutions de notre langue rendues en vraies locutions latines; les articles y sont très-riches, le français et le latin y abondent, le français pour ses acceptions de mots et de phrases, le latin pour ses manières variées d'y correspondre; quand le cas le permet (et cela arrive souvent), on a à choisir entre les expressions de Cicéron, de Tite-Live, de Sénèque, de Pline, entre une latinité pure de prose et celle de la poésie, et un esprit qui étudie ne tarde pas à profiter de ce qui lui est offert à profusion. Si, au contraire, on compose, bien que l'habitude y perde de jour en jour en latin, pourtant il est bon d'avoir sous la main un livre qui vous avertisse si votre mémoire est sûre, si votre style ne s'égare pas, si votre inspiration ne se hasarde pas à des constructions illégitimes : tout cela vous est donné par M. Quicherat qui, sur chaque cas, a recueilli la fleur des expressions latines mises en regard de la fleur des expressions françaises... Pour plus d'un mot, rappelant tout ce que j'avais dans la mémoire, j'ai cherché si je trouverais le nouveau dictionnaire en défaut et quelque chose à ajouter à l'article; et chaque fois, battu dans cette joute, j'ai aperçu que ce que j'apportais n'était qu'une parcelle de ce que le livre m'offrait. »

C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire du *Dictionnaire* de M. Quicherat, qui, du reste, a obtenu partout un si beau et si légitime succès.

Dictionnaire français-breton, de Le Gonidec (Saint-Brieuc, 1847, 1 vol. in-4o). Ce dictionnaire a été fait sur le même plan et les mêmes principes que le *Dictionnaire celto-breton*, dû à la plume par M. de La Villemarqué, qui l'a enrichi de nombreuses additions; ces additions sont en général des locutions qui appartiennent à la langue usuelle; un petit nombre sont des termes abstraits et métaphysiques, parfois empruntés au dialecte breton-gallois, très-riche en ce genre, le plus souvent formés par les Bretons d'Armorique, d'après le génie de leur langue, de radicaux celtiques et ayant cours depuis un demi-siècle. M. Hersart de La Villemarqué les a recueillis tantôt de la bouche des paysans de Trégnier, de Vannes, et surtout de ces montagnards cornouaillais, qui sont, selon dom Le Pelletier, les dépositaires du plus pur breton, tantôt dans les chants populaires et dans ses conversations avec des Bretons de Galles voyageant en Armorique.

Dictionnaire raisonné de droit et de jurisprudence en matière civile ecclésiastique,

par l'abbé J.-H.-R. Prompsault (Paris, 1849, 3 forts vol. in-4o). Le dessein que l'auteur s'est proposé, en composant ce dictionnaire, a été de mettre sous les yeux de chacun les droits que le gouvernement français lui reconnaît ou lui accorde en matière ecclésiastique, et d'indiquer la manière dont il faut s'y prendre pour les faire valoir. Pour cela, l'auteur a analysé les actes législatifs anciens et modernes qui sont encore en vigueur, ou dont il importe de signaler l'abrogation. Personne n'avait encore envisagé ce sujet sous un point de vue aussi étendu, et ne l'avait traité avec autant de développement.

Ce dictionnaire renferme de 9 à 10,000 articles, qui font bien connaître quelles étaient avant 1789, quelles ont été depuis 1789 jusqu'au concordat, et depuis le concordat jusqu'à ce jour, les dispositions législatives concernant les matières ecclésiastiques.

Dictionnaire comparé de la langue gothique, par le docteur Diefenbach (*Vergleichendes Wœrterbuch der gothischen Sprache*, Francfort-sur-le-Mein, 1851, 2 vol. in-8o). Dans ce travail, qui a été jugé digne par l'Institut d'une mention très-honorable au concours pour le prix Volney de 1851, M. Diefenbach a essayé de grouper autour de la langue gothique tout le système lexicographique des dialectes germaniques, en le comparant à celui des langues romanes, slaves et celtiques, et même à celui des langues finnoises, dans lesquelles M. Diefenbach voit beaucoup d'analogie avec les langues germaniques. Son livre est moins un dictionnaire qu'une série de dissertations étymologiques dans le genre de celles dont Pott a donné le modèle. On peut trouver que dans certains cas M. Diefenbach a poussé la hardiesse des rapprochements au delà de ce que permet la saine méthode en philologie comparée, mais personne ne lui contestera une vaste connaissance des différentes langues qui composent la famille indo-européenne et une ardeur infatigable pour accroître tous les jours ces connaissances.

Dictionnaire saxon (*Sæxcrit Wœrterbuch*, etc., par Boehlingk et Roth, Saint-Pétersbourg, 1852-1869, 3 vol. in-4o). Les auteurs de ce grand et magnifique ouvrage ont mis à contribution tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour dans le riche domaine de la langue et de la littérature sanscrites. Le dictionnaire de Wilson, publié en 1819, et dont la seconde édition avait paru en 1832, était un service signalé rendu aux études indiennes. Mais, depuis lors, elles avaient fait bien des progrès. Le dictionnaire de MM. Boehlingk et Roth, qui est souvent désigné sous le nom de *Dictionnaire de Saint-Pétersbourg*, est au niveau de toutes les études actuelles, et les auteurs ont donné une attention toute particulière à la langue des Védas. Elle est, comme ils le disent fort bien, par rapport au reste de la langue sanscrite, ce que les poèmes d'Homère sont à la langue grecque. Oublier les Védas dans un dictionnaire sanscrit, ce serait une lacune très-regrettable. Ce qui donne une utilité particulière à ce nouveau dictionnaire, c'est que chaque mot y est accompagné de nombreux exemples qui en éclaircissent et en justifient les diverses acceptions. En attendant la fin, malheureusement encore éloignée, de ce savant travail, on ne peut que rendre justice à la science et au courage des auteurs. Ils élèvent un monument qui dépassera de beaucoup tout ce qu'on a fait avant eux et qui fera certainement la gloire de leur savante carrière.

Dictionnaire étymologique des langues romanes, *Lexicon etymologicum linguarum romanarum, italicæ, hispanicæ, gallicæ*, par Friederich Diez, Bonn, 1853, 1 vol. in-8o. Ce travail important, où M. Diez a déposé le résultat de sa longue expérience des textes et des formes, n'est pas à proprement parler un glossaire étymologique de tous les mots des langues romanes; M. Diez a particulièrement tourné son attention, ainsi que l'observe M. Littré : 1o sur les mots les plus usuels, sur ceux qui reviennent le plus souvent dans le discours et dans les écrits, excepté toutefois ceux qui s'expliquent sans peine par le latin; 2o sur des mots moins usuels, mais pourtants au point de vue étymologique : des particules, des verbes simples, des adjectifs simples, en somme bon nombre de mots plus d'une fois traités par les linguistes et parvenus à un certain renom. De ce choix de mots il a fait deux parties : la première comprend, d'une manière assez complète, du moins pour ce qui est encore usité, le fonds commun aux langues romanes, c'est-à-dire celui qui appartient à la fois à l'italien, à l'hispano-portugais et au franco-provençal. Dans chacun des articles, l'auteur a placé en tête la langue italienne, à cause de son affinité plus grande avec le latin, et cela, alors même qu'elle s'écarte plus que les langues ses sœurs de la forme primitive. Dans la seconde partie, il a mis trois glossaires contenant respectivement le fonds propre à l'italien, à l'hispano-portugais, au franco-provençal. Il n'a donné de place particulière ni à la langue valaque, ni à la langue du pays de Coire, et il s'est contenté de les citer pour la comparaison. Il a partout consulté les patois, dont les excellents matériaux éclaircissent souvent les rapports des lettres et le développement de l'idée pour la *dérivation immédiate*. Tel est l'ordre général suivi par M. Diez, sauf quelques infractions particulières, auxquelles d'ailleurs un lexique des mots expliqués sert de remède.

Nous employons tout à l'heure une expression qui a peut-être étonné le lecteur, celle de *dérivation immédiate*, et cependant cette expression est la seule qui puisse rendre notre pensée, car M. Diez ne donne jamais l'étymologie entière du mot, il remonte jusqu'à la langue qui a produit immédiatement la forme romane; mais il ne s'occupe jamais de savoir d'où cette langue a tiré le mot indiqué par lui comme souche, et ce qu'il a signifié primitivement.

Dans beaucoup de cas, à la vérité, les mots romans ne dérivent que médiatement du latin, en ce sens qu'il a existé un mot qu'on peut appeler bas latin et qui sert d'intermédiaire. « M. Diez, dit Littré, distingue avec beaucoup de raison deux sortes de bas latin, l'un qui appartient aux premiers siècles, alors que les langues populaires étaient plus voisines de la source latine : celui-là est une mine féconde pour l'exploration, attendu qu'il donne des formes non altérées; l'autre, dû aux notaires et aux moines, alors que les langues nouvelles commençaient à s'écrire, est démué d'importance, et souvent égarerait plutôt qu'il ne guiderait; car ces gens qui latinisaient n'avaient pas la connaissance de la formation du mot. A côté de ces deux bas latins on peut en placer un troisième, c'est celui qui se refait à l'aide des formes romanes. Age dérive certainement de *ætas*, mais il n'en vient point directement, et *âge* est contracté de l'ancienne forme *eage*, *aage*, *edage*, qui, vu les lois de la permutation des lettres, mène à une forme *aetaticum*, qui a dû exister en effet quelque part... » M. Diez, pour sa part, est pénétré, et avec raison, de la nécessité de reconstruire les formes du bas latin pour découvrir la source des mots romans, et il n'a pas manqué d'en montrer la voie et d'y recourir en maintes circonstances. Après lui, MM. Scheler et Littré, ce dernier surtout, les ont également reconstruite d'une façon plus complète et plus générale. Le *Grand Dictionnaire* indique à chaque pas les résultats de ce grand travail; seulement, il remonte plus haut que MM. Scheler et Littré, et surtout que M. Diez; celui-ci s'arrête toujours, pour l'étymologie, au mot générateur de la forme romane, du moins au mot générateur le plus latin; le *Grand Dictionnaire* va beaucoup plus loin, il ne s'arrête pas au milieu de la tâche, et, non content d'expliquer la forme romane, il cherche le plus souvent à tracer l'histoire du mot générateur lui-même, qu'il soit latin, grec, celtique ou germanique; ce second travail lui semble d'une importance égale à celle du premier, dont nous ne songeons pas d'ailleurs à nier l'importance; car si l'on s'égare dès le premier pas, le chemin parcouru ensuite est complétement inutile, et l'édifice tout entier branle par la base. Pour éviter ce danger, ce n'est pas trop d'une étude sérieuse et approfondie comme celle de M. Diez. « Celui-là seul, a très judicieusement remarqué un critique, se fraye un chemin à un jugement établi scientifiquement, qui embrasse tout le lexique des langues romanes, n'examinant pas qu'un fait isolé, et à un point de vue tout particulier, sans connaître l'histoire entière et les relations du mot dont il s'agit. L'étymologie romane n'a pas moins de parties à discerner que savante; plusieurs matériaux latins ne sont pas en plusieurs cas plus aisés à reconnaître que les matériaux étrangers. Après avoir épuisé tous les moyens qui sont à notre disposition, il se trouve dans chacune des langues romanes un reste considérable de mots réfractaires à l'analyse. A la vérité, plusieurs langues où les Romans puiseront n'ont pas encore été soumises à une énumération suffisante. Et, certainement, des efforts judicieux parviendront encore à résoudre bien des énigmes qui jusqu'à présent demeurent insolubles. »

Nous donnerons avec M. Littré un plein assentiment à ces judicieuses paroles de M. Diez. La base de l'étymologie est désormais placée dans l'induction historique, et induire historiquement, c'est rassembler et conférer toutes les formes collatérales d'un même mot, soit dans les différentes régions où il s'est produit, soit dans les différents temps où il a existé.

En mettant ainsi rigoureusement sur le terrain de la matérialité des lettres et des formes l'étymologie des langues romanes, si arbitrairement et si capricieusement traitée par ses devanciers, M. Diez a certainement travaillé pour sa part à augmenter la précision des recherches et des résultats, et bien que l'on puisse souvent discuter ses conclusions, comme le lecteur du *Grand Dictionnaire* a déjà dû souvent s'en apercevoir, et comme il s'en apercevra plus encore dans la suite, le savant philologue allemand a rendu à la science étymologique un service dont on ne saurait trop le remercier.

Dictionnaire étymologique de la langue wallone, par Ch. Grandgagnage (Liége, 1856, 2 vol. in-8o). Comme ce titre l'indique, cet ouvrage s'occupe des mots du patois wallon, qui est, du côté du nord, à l'extrême limite de la langue d'oïl et touche aux idiomes germaniques. « M. Grandgagnage, a dit M. Littré au sujet de ce dictionnaire, est un habile étymologiste; il se rend compte des permutations de lettres, il reconnaît les parties analogues, il sait les conditions qui font qu'une étymologie est possible ou impossible; il ne prend pas des conjectures pour des certitudes. Bref, il s'attache étroitement à la forme et, au sens du mot, ces deux lumières de toute recherche. Aussi, guidé par lui, on pénètre sans peine dans la structure du patois wallon, quelque difficile que d'abord elle puisse paraître... Ce qui rend véritablement utiles à l'étude les glossaires patois, c'est une comparaison étendue qui mette le lecteur sur un terrain solide; c'est une analyse de caractères dialectiques sur laquelle il puisse compter, c'est une investigation étymologique qui aille droit aux difficultés. Tout cela se trouve dans le *Glossaire wallon*, et, sans autre préparation, j'ai pu m'en servir pour ce qui fait présentement l'objet particulier de mes recherches, la connaissance détaillée et intime de notre vieille langue. »

Dictionnaire de sigillographie pratique, par Chassant et Delbarre (Paris, 1860, in-18, avec planches). Ce petit ouvrage, bien conçu et écrit avec méthode, réunit, dans un format portatif, toutes les notions essentielles à la connaissance des sceaux. Un moyen âge et dispense, dans la plupart des cas, de consulter les grands traités spéciaux. Il est d'un grand secours pour les archéologues, les archivistes et les collectionneurs, auxquels il offre dans l'ordre alphabétique la définition des expressions, des formules latines ou françaises, la solution des difficultés abréviations, l'interprétation des légendes et les explications diverses que soulève l'examen des sceaux. Les auteurs ont placé à la fin du volume une bibliographie sigillographique qui indique les grands ouvrages publiés sur la matière et les livres historiques ou généalogiques contenant des gravures de sceaux. Enfin, le volume s'enrichit de 15 planches contenant : 1o les alphabets et les différentes formes d'abréviations; 2o la reproduction des principaux types de sceaux.

Dictionnaire de la Bible (*Dictionary of the Bible, etc.*), par Smith (Londres, 1861, 3 vol. in-8o). M. Smith a publié une série de dictionnaires historiques qui ont pris rapidement leur rang parmi les meilleurs ouvrages de notre temps sur l'antiquité, et le *Dictionnaire de la Bible* est tout à fait digne de ses prédécesseurs. Le but dans lequel il est composé est entièrement historique et nullement théologique, bien que naturellement les opinions des auteurs des différents articles exercent une certaine influence sur leur manière de traiter les sujets qu'ils ont choisis. Un article est consacré à chaque nom propre qui se trouve dans l'Ancien et le Nouveau Testament et dans les livres apocryphes, ainsi qu'à chaque coutume et à chaque objet qui y sont mentionnés et qui ont besoin d'une élucidation historique. La longueur des articles varie naturellement avec l'importance des sujets, et quelques-uns forment par leur étendue et leur importance, de véritables monographies, comme, par exemple, le curieux article de M. Fergusson sur la topographie de Jérusalem, qui a donné lieu à une controverse très-intéressante. Chaque article est suivi, autant que possible, de la liste des ouvrages où l'on trouve des détails plus amples quelque obscurité ou soulevait des doutes... En général, on remarquera que nous avons visé à être aussi bref dans la rédaction de nos articles que le permettait la clarté, tout en donnant à tout ce qui ne concourt pas, directement ou indirectement, à établir ou à confirmer une étymologie proposée. Nous nous sommes abstenu ainsi de reproduire les diverses applications passées ou actuelles d'un mot, quand des considérations tenant à notre sujet ne nous y engageaient pas. » M. Scheler se borne ainsi à ce qui est absolument essentiel; il retranche impitoyablement tout ce qui ne concourt pas au but immédiat qu'il se propose, et l'ouvrage y gagne en netteté et n'en est que plus agréable à parcourir.

Le cadre de son dictionnaire ne comprend en principe que les vocables de la langue académique dans la circulation commune; il exclut, par conséquent, sauf de rares exceptions, les mots appartenant à la terminologie des sciences spéciales, des arts et métiers. Malgré quelques imperfections et quelques taches, on ne saurait trop rendre justice au mérite de l'œuvre de M. Scheler; ses explications sont quelquefois hasardées, mais elles sont presque toujours ingénieuses et intéressantes, et bien des fois, disons-le en terminant cette étude, bien des fois, c'est à lui que nous avons eu recours pour trouver l'origine d'un terme obscur et difficile; nous en exprimons ici notre reconnaissance au savant linguiste belge.

Dictionnaire des communes de France, par Adolphe Joanne (Paris, Hachette et Cie, 1863 et 1869). Sous ce titre, M. Adolphe Joanne, dont les excellents *Guides* sont aujourd'hui dans la plupart des bibliothèques et entre les mains de tous les touristes, a réuni le plus grand nombre possible de renseignements géographiques, administratifs, postaux, statistiques et archéologiques sur les 89 départements de la France, ses 37,548 communes, ses principaux centres de population, sur l'Algérie et nos colonies. Le plan de l'ouvrage excluait les détails historiques; mais, en revanche, les renseignements pratiques

philologique française. En présence de la multiplicité des livres qui traitent d'étymologie française, soit d'une manière générale ou théorique, soit sous forme de recueils embrassant les faits en détail, il était certainement fort désirable d'en voir surgir un qui, réunissant en un faisceau les résultats partiels de ces investigations diverses, les rassumant, pour la facilité de l'usage, sous la forme d'un dictionnaire alphabétique, permît de saisir d'un coup d'œil l'état de la science moderne en ce qui concerne chaque vocable de la langue. Scheler est le premier qui ait tenté cette tâche pour notre langue; car, malgré leur valeur relative, les *dictionnaires* de Ménage et de Roquefort ne pouvaient certainement remplir ce but, et le *Dictionnaire étymologique* de Diez, outre qu'il s'appliquait en général aux langues romanes, avait été publié en allemand et n'était, par conséquent, abordable que pour les savants, assez peu nombreux, qui possèdent cette langue. Aussi peut-on dire en toute vérité que ce grand ouvrage n'est pas encore naturalisé en France.

Le but que M. Scheler a poursuivi n'est pas de fournir un simple relevé des solutions variées émises successivement sur des questions d'étymologie française, ni de remettre en circulation une foule d'erreurs évidentes et d'accorder l'honneur d'une nouvelle publicité à des bévues trop longtemps accréditées; mais il s'est proposé uniquement de présenter au public lettré, d'une manière substantielle et concise, les faits nouvellement acquis à la science, et de le familiariser avec les conquêtes récentes de la linguistique française, qui a laissé bien loin derrière elle les travaux des philologues du dernier siècle, travaux qu'il ne dédaigne pas cependant à l'occasion et qu'il prononce tout le premier l'incontestable mérite.

Mais, proclamant avec raison que la divination a fait son temps et que l'étymologie est enfin parvenue au rôle d'une science positive, nous dirons même d'une science exacte, Scheler relègue dans le domaine du caprice et de la fantaisie tout ce qui ne peut être scientifiquement démontré par des preuves soit historiques, soit physiologiques.

M. Scheler se rattache à l'école de Diez, dont il adopte complétement la méthode, et, comme ce dernier, il ne va jamais plus loin pour l'étymologie qu'au terme d'où vient immédiatement le mot français; il s'arrête là et ne cherche jamais à expliquer le primitif latin, grec, celtique ou germanique. Nous ne croyons pas nécessaire de répéter, au sujet de cette méthode, les observations que nous avons faites en parlant du *Dictionnaire* de Diez.

En exposant par ordre alphabétique l'origine des vocables français, Scheler ne se borne pas au rôle de simple compilateur et enregistreur des opinions d'autrui, pour y émet ses conjectures personnelles, mais, s'il aborde parfois la controverse, il n'allonge pas indéfiniment son texte. « L'objet essentiel de chacun de ses articles, dit M. Scheler lui-même, c'est d'établir le type immédiat d'où procède le mot français en question; nous nous sommes fait une règle de mentionner des développements, de ne discuter ou raisonner que lorsque ce type était contesté ou que le rapport de forme ou de sens entre le primitif proposé et le mot français présentait quelque obscurité ou soulevait des doutes... En général, on remarquera que nous avons visé à être aussi bref dans la rédaction de nos articles que le permettait la clarté, tout en donnant à tout ce qui ne concourt pas, directement ou indirectement, à établir ou à confirmer une étymologie proposée. Nous nous sommes abstenu ainsi de reproduire les diverses applications passées ou actuelles d'un mot, quand des considérations tenant à notre sujet ne nous y engageaient pas. » M. Scheler se borne ainsi à ce qui est absolument essentiel; il retranche impitoyablement tout ce qui ne concourt pas au but immédiat qu'il se propose, et l'ouvrage y gagne en netteté et n'en est que plus agréable à parcourir.

Le cadre de son dictionnaire ne comprend en principe que les vocables de la langue académique dans la circulation commune; il exclut, par conséquent, sauf de rares exceptions, les mots appartenant à la terminologie des sciences spéciales, des arts et métiers.

Malgré quelques imperfections et quelques taches, on ne saurait trop rendre justice au mérite de l'œuvre de M. Scheler; ses explications sont quelquefois hasardées, mais elles sont presque toujours ingénieuses et intéressantes, et bien des fois, disons-le en terminant cette étude, bien des fois, c'est à lui que nous avons eu recours pour trouver l'origine d'un terme obscur et difficile; nous en exprimons ici notre reconnaissance au savant linguiste belge.

Dictionnaire des communes de France, par Adolphe Joanne (Paris, Hachette et Cie, 1863 et 1869). Sous ce titre, M. Adolphe Joanne, dont les excellents *Guides* sont aujourd'hui dans la plupart des bibliothèques et entre les mains de tous les touristes, a réuni le plus grand nombre possible de renseignements géographiques, administratifs, postaux, statistiques et archéologiques sur les 89 départements de la France, ses 37,548 communes, ses principaux centres de population, sur l'Algérie et nos colonies. Le plan de l'ouvrage excluait les détails historiques; mais, en revanche, les renseignements pratiques abondant dans ce volumineux dictionnaire de 2,551 pages à deux colonnes, car il indique pour chaque commune de la France, de l'Algérie et des colonies : la condition administrative, la population, la situation géographique, l'altitude, la superficie; la distance aux chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département; les bureaux de poste et de télégraphie électrique, les stations et correspondances des chemins de fer; la cure ou succursale; les établissements d'utilité publique ou de bienfaisance. Le *Dictionnaire des communes* donne, en outre, tous les renseignements administratifs, judiciaires, ecclésiastiques, militaires, maritimes, commerciaux, industriels et agricoles; il énumère les richesses minérales, les curiosités naturelles et archéologiques, les collections d'objets d'art et de science. Une deuxième édition, considérablement augmentée, a été mise en vente en 1869.

Dictionnaire chaldéen, par le docteur Levy (*Chaldaeisches Woerterbuch, etc.*, Leipzig, 1865). Le docteur Levy a fait entrer dans ce dictionnaire tous les mots chaldéens des *Targoumim* et ceux d'une partie des livres rabbiniques des premiers siècles de notre ère, généralement écrits dans un dialecte corrompu dont la base est cependant la même langue. Ce système serait très-bon s'il était appliqué avec persévérance, mais malheureusement l'auteur ne s'est pas astreint à suivre dans ce dictionnaire tous les mots chaldéens des livres qu'il a dépouillés est à peu près arbitraire, le dépouillement même de ces livres n'a pas été fait d'une manière complète.

Dictionnaire classique sanscrit-français, par Em. Burnouf et Leupol (Nancy et Paris, 1865, in-8o). Cet ouvrage est jusqu'à présent le seul dictionnaire sanscrit qui ait été publié en France et en français. Les auteurs se sont proposé de faciliter l'étude du sanscrit par un travail qui pût devenir classique, et ils se sont attachés à le rendre assez complet pour qu'il puisse tenir lieu jusqu'à un certain point du grand dictionnaire de Wilson et de celui de Saint-Pétersbourg. On y trouve même un certain nombre de termes védiques et bouddhiques, de noms de plantes et d'animaux et d'expressions usuelles qui manquent dans ces derniers. Les caractères dévanagaris ont été employés pour la plupart des mots; ils sont accompagnés de la transcription adoptée par l'école de Nancy. Ce dictionnaire se termine par une nomenclature des suffixes et une liste des racines classées d'après leurs lettres finales et leurs principales analogies. Cet ouvrage rend de grands services aux études orientales et aux recherches qui s'y rattachent.

Dictionnaire saxon-anglais (*A sanskrit-english dictionary*, par M. Th. Benfey (Londres, 1866, 1 vol. in-8o). En publiant ce dictionnaire, M. Th. Benfey, professeur de sanscrit à l'université de Gœttingue, a rendu un service signalé aux études sanscrites; elles ont peu d'instruments de ce genre, et celui-ci leur est de la plus grande utilité. C'est un travail à la fois commode et complet pour les commençants; ils y trouveront tous les mots qui se rencontrent dans la plupart des ouvrages dont ils se servent. La science contemporaine et M. Th. Benfey répond de l'exactitude de toutes les citations et de tous les exemples qu'il a réunis. Cet ouvrage est dédié au savant et illustre Bopp, dont M. Th. Benfey est un des élèves les plus distingués.

Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée, par Paul Perny (Paris, 1869). Cet ouvrage, le premier dictionnaire français-latin-chinois qui ait été publié, est, tant par lui-même que par ses auteurs, un des plus importants qu'on ait fait paraître jusqu'ici pour l'étude de la langue chinoise et la connaissance de mœurs et des institutions du Céleste-Empire. Les travaux de ce genre entrepris autrefois en Chine par plusieurs missionnaires ont été détruits au milieu des persécutions ou par suite d'accidents divers, et il n'en restait rien dont pussent profiter les sinologues. La perte regrettable de ces travaux, qui d'ailleurs étaient tous inédits, est aujourd'hui réparée. Un séjour de vingt-cinq ans en Chine comme missionnaire a permis à l'abbé Perny de rassembler les éléments de l'ouvrage considérable dont nous avons indiqué le titre en tête de cet article, et, de retour en France, il a mis tous ses soins à en préparer la publication. Chaque mot, dans ce dictionnaire, est traduit en latin d'abord, puis dans la langue universellement parlée dans tout l'empire du Milieu, et improprement désignée par l'expression, aujourd'hui consacrée, de *mandarine*. La *prononciation* et le *ton* des caractères chinois sont toujours indiqués au moyen de lettres françaises et de signes convenus. Les mots de quelque importance sont accompagnés de nombreux exemples traduits en latin et en chinois. Outre la grande utilité pratique qu'il présente pour rendre les idées françaises par les expressions chinoises les plus usitées, ce dictionnaire donne sur le Céleste-Empire une foule de notions utiles à connaître, de façon à former en quelque sorte une petite encyclopédie chinoise. Nous citerons, entre autres, les tableaux des mots numériques chinois, des poids et mesures, des dynasties, des fêtes, des anciens royaumes de la Chine, celui des divinités, des génies, la liste des instruments de musique, enfin une statistique instructive des provinces. On y trouve aussi un grand nombre de proverbes que les Chinois citent souvent dans la conversation.

Le deuxième volume de cette œuvre importante n'est pas encore publié.

Dictionnaire d'architecture, par Quatremère de Quincy. Cet ouvrage, dont le premier volume a paru en 1788, fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Il l'emporte à la fois par l'étendue et par la science sur tous les recueils du même genre qui ont été publiés antérieurement, tant à l'étranger qu'en France. Et aujourd'hui encore, bien que beaucoup de parties en aient vieilli et que plusieurs des théories qui y sont émises soient trop exclusives, on ne peut méconnaître que ce ne soit une source abondante de renseignements précieux. L'auteur a fait entrer dans le cadre de son travail la plupart des questions qui se rattachent de près ou de loin à l'art de bâtir. « Nous avons voulu, a-t-il dit lui-même, que rien de ce qui constitue l'ensemble de l'architecture, rien de ce qui peut intéresser l'artiste, le philosophe et le curieux ne pût échapper à notre plan. Nous avons cru devoir envisager l'architecture sous toutes ses faces et sous tous ses rapports, dans tous les temps et chez tous les peuples dont nous pouvons avoir des notions positives. Ce projet nous a conduit à reconnaître dans l'architecture cinq parties très-distinctes, qui forment les cinq points de vue généraux de cet ouvrage, et qui n'ont jamais été considérés dans ses procédés d'exécution, dans l'emploi qu'il fait des diverses sortes de matériaux, et dans ses rapports avec les sciences mathématiques : cette partie, où sont décrites et comparées les méthodes de l'antiquité et les inventions modernes, est due à Rondelet, le savant auteur de l'*Art de bâtir* (v. ART). Un recueil de planches complète le *Dictionnaire d'architecture*.

Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, par Violet-le-Duc. Ce recueil est moins un dictionnaire, suivant l'acception ordinaire du mot, qu'une description historique, technique et philosophique des diverses transformations qu'a subies en France au moyen âge; c'est une apologie des hardis constructeurs qui ont doté la chrétienté de types architectoniques si merveilleusement appropriés à l'essor de la pensée religieuse. Nul n'était plus apte à accomplir cette tâche que le savant architecte auquel nous devons la restauration intelligente de quelques-uns de nos plus beaux monuments du moyen âge. Ce ne sont pas seulement les créations de l'architecture religieuse, durant cette période, que M. Viollet-le-Duc a entrepris de réhabiliter : il a cherché à montrer que la même science, la même habileté avaient présidé aux constructions civiles et militaires de cette époque; il a voulu prouver, en un mot, que l'art de bâtir était alors un art indépendant, national, qui savait se plier à tous les besoins et élevait une église, un château, une maison, en employant des formes et des procédés appropriés à chacun de ces édifices. Il ne s'est pas borné, d'ailleurs, à décrire scientifiquement les modifications successives qu'ont subies diverses parties de la construction; il s'est efforcé, comme il l'a dit lui-même dans le passage suivant, de pénétrer aux causes de ces modifications : « Dans l'ouvrage que nous livrons aujourd'hui au public, nous avons essayé non-seulement de donner de nombreux exemples des formes adoptées par l'architecture du moyen âge, suivant un ordre chronologique, mais surtout et avant tout de faire connaître les raisons d'être de ces formes, les principes qui ont fait adopter, rejeter, modifier, les mœurs et les idées au milieu desquelles elles ont pris naissance. Il nous a paru difficile de rendre compte des transformations successives des parties de l'architecture sans donner en même temps un aperçu de la civilisation dont cette architecture est comme l'enveloppe, et, si la tâche s'est trouvée au-dessus de nos forces, nous aurons au moins ouvert une voie nouvelle à parcourir, car nous ne saurions admettre l'étude du vêtement indépendamment de l'étude de l'homme qui le porte. Or, toute sympathie pour telle ou telle forme de l'art mise de côté, nous avons été frappé de l'harmonie complète qui existe entre les arts du moyen âge et l'esprit des peuples au milieu desquels ils se sont développés. Du moment où la civilisation du moyen âge se sent vivre, elle tend à progresser rapidement, elle procède par une suite d'essais sans s'arrêter un instant; à peine a-t-elle entrevu un principe qu'elle en déduit les conséquences et arrive promptement à l'abus sans se donner le temps de développer son thème; c'est là le côté faible, mais aussi le côté instructif des arts du XIIe au XVIe siècle. Les arts compris dans cette période de trois siècles ne peuvent, pour ainsi dire, être saisis sur un point; c'est une chaîne non interrompue dont tous les anneaux sont rivés à la hâte par les lois impérieuses de la logique. Vouloir écrire une histoire de l'architecture du moyen âge, ce serait peut-être tenter l'impossible, car il faudrait embrasser à la fois et faire marcher parallèlement l'histoire religieuse, politique, féodale et civile de plusieurs peuples; il faudrait constater les influences diverses